

**Bourses congrès internationaux – GFP Méd – 2020**

La section Méditerranée du Groupe Français des Polymères propose de financer pour 2020 **deux bourses de congrès**, d’un montant **de 400€ chacune**, pour des doctorants participant à des congrès internationaux au cours de l’année 2020. Ces deux bourses seront attribuées en février 2020 suite à l’examen des dossiers soumis par les candidats.

Cette action s'adresse aux doctorants de 2ème ou 3ème année effectuant une thèse dans un des laboratoires de la région couverte par la section Méditerranée du GFP. Le doctorant doit demander une communication orale dans un congrès international se tenant à l'étranger, en 2020, en relation avec les thématiques du GFP\*\*. Le candidat doit impérativement être membre du GFP au moment de sa demande. Pour rappel, le GFP Méditerranée prend en charge l'adhésion des doctorants de 2ème et 3ème année (protocole ci-joint).

Les candidats à cette bourse doivent envoyer un dossier de candidature comprenant:

* un CV mentionnant, les articles scientifiques déjà publiés ou en cours de publication et/ou les éventuelles participations antérieures à des congrès, ainsi que le cadre administratif de la thèse (financement, co-tutelle…)
* une lettre de motivation, contre-signée par le directeur du laboratoire, stipulant:
	+ l'intérêt pour l'étudiant à participer à ce congrès,
	+ l’engagement de l’étudiant, à venir présenter, dans la mesure du possible, ses résultats aux prochaines journées scientifiques de la section GFP-Méditerranée (journées biennales, donc soit mars 2020, soit 2022)
	+ l’engagement de l’étudiant à fournir un résumé graphique de sa communication qui sera déposé sur la page de la section Méditerranée du site web du GFP.
* une plaquette ou un lien renvoyant vers le congrès visé,
* une copie du résumé envoyé pour la demande de communication,
* un bilan des frais envisagés pour ce congrès.

Les dossiers sont à envoyer par courrier électronique **au plus tard le 15 janvier 2020** à Aurélie Taguet et Nicolas Le Moigne (secrétaires de la section, aurelie.taguet@mines-ales.fr, nicolas.le-moigne@mines-ales.fr ).

La bourse a pour objectif de couvrir une partie des frais de congrès (déplacement, logement, inscription, congrès au cours de l’année 2020) de l'étudiant à concurrence de **400€**. **Elle** sera versée au laboratoire à réception d'une facture établie par le laboratoire et d'une copie des justificatifs des frais engagés pour l'étudiant dans le cadre du congrès. Le laboratoire conservera l'original des justificatifs.

Le candidat s’engage à remercier explicitement la section Méditerranée du GFP pour son soutien financier lors de sa présentation au congrès.

L'attribution de la bourse est limitée à une seule par candidat pendant son cursus de doctorat.

*Nota bene : Deux autres bourses de congrès seront attribuées lors des journées scientifiques et industrielles du GFP Méditerranée qui se tiendront les 9 et 10 mars 2020 à Alès. Plus d’information sur* [*http://gfpmed2020.mines-ales.fr/*](http://gfpmed2020.mines-ales.fr/)

*\*\* Il est impératif que le doctorant demande une communication orale. Toutefois, l’obtention de la bourse n’est pas assujettie à l’obtention d’une communication orale. L’attribution d’une communication par affiche par le comité scientifique du congrès ne remet pas en cause l’obtention de la bourse.*